

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 59 (1997)

Heft: 2

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La politique agraire aux Journées d'informations ASETA

Le thème traité par le président central Max Binder aux Journées d'information ASETA, est repris à l'issue des assemblées annuelles des sections ASETA de Berne et Thurgovie.



Perspectives et changements des structures agricoles

Max Binder, Illnau-Effretikon ZH, conseiller national et président de l'ASETA

La situation très contradictoire qui règne dans l'agriculture est passée au peigne fin par le président central de l'ASETA, le conseiller national Max Binder. Il expose clairement les requêtes qui contribueront à maintenir une agriculture productive.

Les agriculteurs ont l'impression qu'un accroissement de la libéralisation des marchés aura pour conséquence une diminution de leurs revenus. La situation devient en effet insupportable car si les prix payés aux producteurs ne cessent de baisser, les coûts, eux, progressent. Si la Confédération prend une attitude conséquente en se retirant de la politique des revenus et de l'organisation des marchés, elle publie continuellement de nouvelles prescriptions dans les domaines de l'environnement et de la protection des animaux. Nous arrivons au point où les bénéfices ne couvrent plus les coûts de production. Ainsi, l'impression se renforce que l'agriculture est condamnée à assurer

dans le présent, la pérennité de valeurs passées.

Il devient alors fondamental de se diriger vers une agriculture qui soit écologique et compétitive. Cela signifie en clair que l'on ne pourra guère séparer les termes «marché» et «écologie». A mon avis, si nous opposons raisonnablement les besoins écologiques aux contraintes économiques, une agriculture productive aura toutes les chances de se développer. Il faut se distancer de positions extrémistes.

Davantage de marchés

Jusqu'à ce jour, l'agriculteur n'a jamais dû beaucoup se préoccuper de l'écoulement, de la commercialisation et du prix des produits les plus courants. Par le passé, la lutte mettait en lice de grandes quantités à des prix élevés et le succès ne tardait guère. Si l'on se bat aujourd'hui tout autant, c'est en fait pour réduire les pertes, surtout pendant une période où

l'existence des agricultrices et agriculteurs est menacée. Si nous parlons de «davantage de marchés», nous devons être conscients que si quelques conditions-cadres ont déjà changé, d'autres modifications vont suivre, soit:

- une orientation performante au moyen d'outils politico-agraires avec moins de sécurité
- moins d'interventions de l'état sur le marché (prix, garantie de revenus)
- une plus grande marge de négociations et de prise de conscience accordée à ceux qui participent aux marchés
- des prix différenciés adaptés à tous les échelons du marché
- un potentiel croissant des distributeurs de denrées alimentaires

Au niveau mondial, certaines nouveautés économiques de politique agraire ont pris naissance au seuil des années nonante. Une question brûlante apparaît alors: Quelles en ont été les retombées sur le revenu paysan? Le succès ou l'insuccès de ces réformes ne peut que se mesurer, en effet, sur les résultats du revenu agricole. Comme on le sait, le bilan est négatif.

Les prix payés aux producteurs sont en baisse

Depuis 1990 déjà, les prix payés aux producteurs sont en forte régression. Les prix payés pour le bétail de boucherie et d'élevage arrivent au même niveau que ceux pratiqués au cours des années soixante et septante, sans tenir compte du renchérissement.

Des coûts qui prennent l'ascenseur ...

On note que les prix payés aux producteurs suivent une tendance opposée à celle des prix de production. Jusqu'en 1993, ces derniers étaient encore très élevés alors que les prix payés aux producteurs perdaient du terrain. Les résultats comptables montrent que les baisses de coûts sont directement influencées par les travaux agricoles (épandage, phytosanitaires, affouragement, etc.) Ainsi, les salaires et les frais généraux élevés en Suisse portent une grande part de responsabilités à la croissance des coûts de production.

Revenus en régression

Depuis 1989, le revenu agricole par ha, de surfaces cultivables a diminué de 30% et on constate que les bénéfices et les paiements directs ne sont pas parvenus à combler ces coûts en constante augmentation. Si les exploitations conventionnelles sont les plus touchées, les exploitations pratiquant la PI – but final de la politique agraire – sont celles qui subissent des pertes. La différence de revenus entre l'agriculture et le reste de la population est un fossé qui ne cesse de se creuser.

Mutation des structures agricoles

Depuis 30 ans, le nombre des exploitations s'est presque réduit de moitié tandis que pendant la même période, la taille moyenne des domaines a quasiment doublé. Le nombre des

Tableau 1: Recul massif des prix payés aux producteurs

Produits agricoles	Prix payés aux producteurs		Baisse
	1990	Nov. 96	
Engrangement veaux	16.26	11.80	-27%
Taureaux	10.86	7.50	-31%
Vaches de boucherie		8.64	-66%
Vaches	4200.00	2700.00	-36%
Céréales panifiables	101.00	94.00	-5%
Céréales fourragères	68.00	54.50	-20%
Lait	1.06	0.87	-18%
Production porcine	6.27	5.60	-11%

exploitations d'une superficie de 20 ha a passé de 6,5% en 1965 à 19% en 1990. La part des exploitations d'appoint croît constamment alors que l'on enregistre un recul plus élevé des domaines à plein temps.

Une productivité accrue

Durant les années écoulées, on peut dire que la production s'est fortement accrue. Ainsi le nombre de personnes nourries par une personne active dans le domaine agricole a presque triplé en 25 ans. Comparée au reste de l'économie, la productivité agricole est sensiblement plus élevée ces dernières années.

La marge augmente

Dans son ensemble, cette productivité accrue n'a pas été en mesure de servir la cause agricole. Ces progrès ont passé aux secteurs apparentés à l'agriculture sous la forme d'une réelle baisse de prix de production. Si les consommateurs n'en profitent pas directement, c'est que ces secteurs intermédiaires augmentent continuellement la part qui leur revient sur le franc déboursé par le consommateur. Si cette répartition est identique dans les pays voisins, le niveau des prix de consommation se situe nettement plus bas que chez nous. Et si la compétitivité des prix doit être améliorée dans le secteur alimentaire intérieur, il faudra que tous les échelons du marché y participent à part égale. Par le passé, on a malheureusement manqué le virage bien que les prix de production étaient en baisse, avec pour effet de stabiliser les marges d'autres produits.

Ce que veut la «Politique agraire 2002»

La PA 2002 veut un renouveau dans l'économie de marché

Les paiements directs selon les art. 31 a) et 31 b) de la LsA servent à la fois

de filet de protection et de base à un renouveau de l'économie de marché. Avec l'OMC, les paiements directs forment une limite protection possible et servent de base à l'établissement de prix conformes au marché.

Les points cruciaux de ce renouveau sont:

- suspension du soutien de la Confédération dans les prix et l'écoulement des produits (révision complète du marché du lait et des céréales panifiables)
- suppression des marges accordées par la Confédération
- suspension de l'intervention de l'Etat dans la production
- suppression des monopoles et des organisations para-étatiques
- abolition de réglementations restrictives dans le secteur de la recherche fondamentale

Les paysans se demandent si l'on réussira à améliorer la compétitivité des prix. Ils désirent aussi connaître les chances et les risques qui y sont liés. Ou d'autres questions encore:

Un bilan intermédiaire

Le but d'exploiter l'ensemble des surfaces agricoles d'après des critères écologiques d'ici au tournant du siècle apparaît assez vraisemblable. Malgré cela, on ne peut ignorer le revers de la médaille. Nous devons veiller à ce que la vague écologique ne vienne pas brusquement freiner la liberté d'entreprise et favorise à nouveau des coûts élevés de production qui ne pourront être compensés ni par les prix de production ni par les paiements directs. Il faut mettre sur pied d'égalité écologie et économie.

Des questions encore sans réponses:

- Une amélioration de la compétitivité est-elle réalisable?
- N'atteindrons-nous pas l'impasse d'un dirigisme écolo, d'une économie écolo-planifiée ou d'une agriculture de gardiens de paysages?
- Ne sommes-nous pas en train de perdre l'équilibre entre économie et écologie?
- Qui est prêt à payer davantage pour les produits agricoles? Le consommateur ou les caisses fédérales?

Comment se développent par exemple les quantités et les parts de marchés, les prix payés aux producteurs et les coûts de production? Ou encore: Quel est l'avenir des paiements directs? Quelles seront les conséquences de la politique agraire 2002 sur le plan

économique et social et quel sera son impact sur les régions?

La PA 2002 veut une agriculture durable

Ce projet développe diverses stratégies pour produire «écologique» et pour l'élevage d'animaux dans le respect de leur espèce:

- Etendre les paiements directs selon l'art. 31b de la LsA (apparaît dans le plan financier du Conseil fédéral comme seule position du budget agricole à croissance nominale). L'art. 31 b) atteint son objectif à l'encontre de ce que démontre le tableau 3.

Tableau 2: Sur le franc déboursé par le consommateur, une part toujours plus réduite parvient à l'agriculteur

Produits agricoles	Répartition du franc déboursé par le consommateur	
	part des intermédiaires	par de l'agriculture
sur tous les produits	70%	30%
• Viande	73%	27%
• Céréales panifiables	86%	14%
• Lait	53%	47%

**Tableau 3:
Les programmes écologiques exercent une forte influence sur la gestion des exploitations. En 1996, sur le total des surfaces cultivables de 1.06 mio ha, on estime que 60% sont traitées en PI ou cultures biologiques. En 1993, on ne comptait qu'environ 20%.**

Années	1993	1994	1995	1996
Production intégrée et biologique				
Exploitations en PI	9812	15'548	18'953	31'600
Surface en ha par exploitation	18.26	19.19	19.23	18.99
Superficie totale ha	179'000	289'000	364'000	600'000
Exploitations bio	1228	1359	1919	2700
Surface en ha par exploitation	15.40	15.63	14.80	14.44
Superficie totale ha	18'900	21'200	28'300	39'000
Garde contrôlée en plein air				
Exploitations	4500	6100	9600	
Animaux	91'000	118'000	146'000 (10 % de l'ensemble du cheptel)	

- Coordonner les mesures à prendre en matière de projets écologiques. Bien que ce soit facultatif, l'agriculteur se voit pratiquement obligé de participer aux programmes écologiques.

- Reconnaissance des méthodes de production. Les consommatrices et consommateurs ne se décident pas uniquement pour un seul produit. Pour cela, il faut mieux cibler les informations à l'intention des consommateurs afin que la production s'oriente selon les marchés.

- Toujours d'actualité, les diverses charges qui menacent les exploitations dont l'imposition des engrains et les phytosanitaires. En 1994, le parlement a demandé au Conseil fédéral de lui soumettre des propositions si, d'ici 5 ans, les buts écologiques ne seraient pas atteints selon les objectifs désirés.

Il faut le dire clairement: l'apport d'engrais et de phytosanitaires est en net recul durant ces dernières années.

Ce que veulent les paysans

Les paysans suisses veulent rester des producteurs sachant produire des denrées alimentaires d'excellente qualité. En poursuivant ce but – et conscients de leurs responsabilités – ils ont constamment apporté tous leurs soins à l'entretien du paysage. A l'avenir, ils désirent continuer à porter ces responsabilités. Pour ce faire, ils doivent être encadrés par des conditions qui les motiveront économiquement. Cela signifie qu'ils apportent leurs performances à la collectivité: de plus, ils justifient leur appartenance à leur région en bénéficiant du soutien qui leur est accordée sur le marché régional. Dans ce contexte, il est essentiel d'exiger que les modifications à caractères politico-agraires s'adressent aux agriculteurs-producteurs. Les mesures appliquées jusqu'à maintenant ne sont plus satisfaisantes.

Les agriculteurs tiennent à garantir à leur exploitation une agriculture du-

rable. Si les paysans suisses portaient, par le passé déjà, la responsabilité de l'état de nos cultures, ils désirent continuer. Donnons-leur la chance d'y parvenir en créant des conditions-cadres économiquement motivantes.

Cela exige:

- une comparaison transparente des revenus
- des possibilités financières venant de la Confédération convenant au rythme du processus d'adaptation
- des réductions de prix à tous les niveaux
- une protection des frontières à l'échelon du GATT/OMC ainsi que de renoncer à l'initiative VKMB
- un programme socioculturel qui préservera l'équilibre (évolution au lieu de révolution, participation aux coûts)
- des réductions de frais et une plus grande mobilité du potentiel de production. (L'agriculteur ne peut s'attendre à recevoir des paiements directs de plus en plus élevés. Pour diverses raisons, ces paiements sont aussi limités.)
- le maintien de l'équilibre des marchés par des structures adéquates (moins d'interventions de l'état – davantage de libertés – aussi moins de sécurités)
- la création de structures performantes favorisant des débouchés, rétablissant l'équilibre entre l'offre et la demande (faire face au potentiel des grands distributeurs)
- un «petit peu» de vente directe ne suffit pas à écouler la totalité des produits

Exigences

Parvenir aux buts exige d'y insérer la pratique dès le début du processus de décision afin d'éviter une bureaucratie aussi déplaisante que coûteuse.

De plus, précisons que la concrétisation des résultats provenant de l'ensemble des prestations écologiques ne saurait être immédiatement visible. Quant aux progrès bio-technologiques qui touchent des thèmes comme l'apport d'hormone dans les élevages et la technologie génétique, il sera

Les faits

- La politique de l'après-guerre a apporté aux paysans son lot de succès mais elle appartient désormais au passé de notre pays
- La réforme de la politique agraire a commencé et se poursuit
- Le Conseil fédéral et le parlement portent une grande part de responsabilités dans l'élaboration de la nouvelle loi
- La loi devra être faite pour les agriculteurs
- Elle devra demander une agriculture productive et ne pas faire des paysans des gardiens d'espaces verts
- Les structures actuelles ne devront pas être indifféremment jetées par-dessus bord pour se conformer aux valeurs modernes qui s'appellent dérégulation, libéralisation, assainissement des structures et autres
- Pour la génération montante des agriculteurs, cette loi devra ménager des possibilités de se développer en favorisant leurs chances d'avenir
- La loi sur l'agriculture ne devra pas avoir un effet «bétonneur»: c'est pourquoi, l'initiative Denner est à rejeter clairement
- Le rythme de la réforme doit correspondre à un changement réel des structures
- Pas de «déboisement» intempestif mais un arrachage réfléchi
- C'est ainsi qu'une nouvelle vie pourra croître, se développer et durer!

opportun de peser les avantages et les inconvénients de ces méthodes.

Dans le secteur laitier, il s'agira par tous les moyens d'assurer la qualité et cela dans le but d'exploiter et d'accroître le marché des exportations.

Quant au marché de la viande, il s'avère imminent de regagner la confiance des consommatrices et des consommateurs. En ayant pour objectif une meilleure transparence, il faut à la fois créer des labels propres

aux produits indigènes et instaurer des déclarations d'origines pour les marchandises importées. Lié à cela, le «dumping écolo»: exiger que les produits importés tombent sous les mêmes contraintes que les produits indigènes.

Les autorités devront s'opposer fermement aux importations illégales. Les paysans se réuniront sous une même bannière car

l'union fait la force.

Brève

SIMA



A ne pas manquer: le rendez-vous du SIMA, le Salon Mondial des Fournisseurs de l'Agriculture et de l'Elevage, à Paris-Nord-Villepinte du 23 au 27 février 1997. Pour tous renseignements et l'entrée libre au salon, s'adresser à

Promosalon-Suisse
Stauffacherstrasse 149
8004 Zürich
Tél. 01 291 09 22
Fax 01 242 28 69

Nouveaux rapports FAT

Réduction efficace des pertes d'ammoniac

Lors de l'épandage des engrains de ferme, les pertes d'azote sous forme d'ammoniac volatil sont inévitables. Les essais que la FAT a effectués en collaboration avec l'IUL de Liebefeld ont montré comment ces pertes peuvent être limitées afin de réduire l'impact sur l'environnement et d'augmenter l'effet de la fumure: choisir les conditions météorologiques appropriées, tenir compte de l'état du sol (infiltration rapide du lisier), diluer le lisier suffisamment, enfouir le fumier dans les grandes cultures, appliquer une technique d'épandage spécifique.

Les résultats des essais et les recommandations correspondantes sont présentés dans le Rapport FAT no 486.

Clôtures électrifiées pour pâturages

A l'avenir, l'exploitation des pâturages gagnera en importance. Cela en raison de l'ordonnance sur la protection des animaux, de l'ordonnance sur les contributions écologiques, des labels en vigueur dans le production de viande et de lait ainsi que des avantages que les pâturages, en tant qu'alternative à la distribution de fourrage vert à la crèche, offrent du point de

vue de l'organisation du travail et de la gestion de l'exploitation.

Le Rapport FAT no 487 donne une vue d'ensemble des électrificateurs, des propriétés du matériel de clôture ainsi que des besoins d'investissement et des besoins en temps de travail des différents systèmes.

Commandes: FAT, Bibliothèque, CH-8356 Tänikon, Tél. 052 368 31 31, Fax 052 365 11 90.

Nouvelles des sections

FR



Assemblée annuelle à St Aubain

La section Fribourg: une section active

Présente sur plusieurs fronts, l'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture, dresse le bilan de l'année écoulée par la voix de son président, Franz Stritt. Période froide et humide pour les moissons, situation précaire pour certains créneaux de production et aléas de la politique interne ou mondiale: si les temps sont durs, les agriculteurs deviennent créatifs et savent se montrer innovateurs.

Les membres de la section Fribourg qui se sont rendus à Saint-Aubin pour leur assemblée générale ont suivi avec attention les propos du gérant Roger Berset qui s'exprime sur l'exercice

écoulé et les affaires en cours. Il relève la bonne participation des jeunes au cours de préparation au permis G – et les excellents résultats obtenus aux examens –, le succès du concours d'habileté pour conducteurs de tracteurs et le bon écho que rencontrent les contrôles pour pulvérisateurs. Si les démonstrations de machines sont en général bien appréciées et bien fréquentées, la dernière, organisée à Bellechasse, est littéralement... tombée à l'eau! Des conditions météos plus que précaires ont causé nuit blanche et soucis aux organisateurs qui ont bien longtemps hésité avant d'annuler la manifestation. Un dossier encore en suspens puisque certaines firmes demandent dommages-intérêts pour cette journée. On espère que les principaux intéressés viendront à bout de ce litige pour que de futures démonstrations puissent à nouveau avoir lieu, après avoir néanmoins défini plus clairement les obligations de chacun. Affaire à suivre.

Le programme de la section se présente sous de bons auspices avec, à l'ordre du jour, les contrôles pour pulvérisateurs, les cours de préparation au permis G destinés aux jeunes et une soirée d'information pour les entrepreneurs de travaux agricoles. Intervention d'un membre pour signaler certains giratoires aux dimensions exiguës qui embarrassent les trains agricoles. Visibilité restreinte, manœuvres difficiles mettent les conduc-

teurs – et les usagers – en réel danger. En contact avec l'office des Ponts et Chaussées, R. Berset assure qu'il relancera le responsable de ce secteur afin de trouver des solutions acceptables.

En guise d'hommage pour les 25 années passées au service de la section FR, le président F. Stritt remet une channe en étain à Peter Künzi, ancien gérant.

Francis Egger, directeur de Grangeneuve, conclura la réunion en faisant un tour d'horizon des divers champs d'action de l'Institut. Il évoque tout d'abord la formation agricole de base qui met à disposition des étudiants une vaste offre de cours avec diplôme, maîtrise fédérale ou maturité à la clef. La formation agricole devient toujours plus pointue avec une grande variété de cours spécialisés dont

certains bénéficient d'un enseignement bilingue. Actif aussi dans la vulgarisation – suppression des groupes villageois pour créer des groupes régionaux et des groupes d'intérêts – l'institut favorise les échanges réguliers sur des sujets bien précis. Si l'institut a également un mandat écologique et déploie ses activités dans les divers secteurs de protection de l'environnement, il lance aussi le défi du développement régional, collaboration initiée avec le canton de Neuchâtel. F. Egger termine son exposé en redéfinissant le rôle de Grangeneuve dans un contexte agricole difficile: il met l'accent sur les défis que l'institut tient à relever tout en assurant son soutien aux agriculteurs dans les secteurs économiques, écologiques et techniques.



Un tandem dynamique: Roger Berset, gérant et Franz Stritt, président.